



Infolettre

 AU CÉGEP GÉRALD-GODIN

Informations - Semaine #6 - 28 juillet au 1^{er} août 2025



Veuillez lire attentivement cette première section chaque semaine, car ces informations changent en cours d'été et toute modification au fonctionnement régulier y sera annoncée.

THÉMATIQUE DE LA SEMAINE



On raconte que, dans les forêts reculées, certains humains portent une malédiction : la nuit, ils deviennent des loups-garous affamés et dangereux. Et si cette légende prenait vie ici, au camp ? Le jour, tout semble paisible... mais la nuit, les soupçons s'installent. La voyante enquête, la sorcière agit, le chasseur guette... et les loups-garous attendent dans l'ombre. Le danger rôde : sauras-tu percer le mystère avant qu'il ne soit trop tard ?

MERCREDI : On se déguise en loups-garous ou en gris et brun!

PRÉSENTATIONS DU VENDREDI

Le vendredi, assistez aux présentations des enfants pour certains choix de camps !

Notez que les groupes qui ont des présentations terminent à **16h30**. Le service de garde est offert jusqu'à 18h.

Camps	Lieux	Début à :
Petits Espions	Agora	16h
Petits Créatifs		
Petits Dinosaures		
Petits Fantastiques		
Choréo		
Culinaire & Fabrique sucrée	Local S-2008	
Magie	Local S-2007	
Artisans	Local S-1005-1006	
Ça tourne	Local 430	
Robolego +	Local 448	
Robolego	Local 469-B	

Les autres choix de camps n'ont pas de présentations. Les enfants seront au lieu de fin de journée habituel.

NOTES PARTICULIÈRES POUR LA SEMAINE

- Il est suggéré d'arriver avant 8h45 pour faciliter l'accueil et diminuer les embouteillages à la table.



DANS CETTE INFOLETTRE :

- Arrivée/départ
- Quoi mettre dans mon sac à dos
- Repas, collations et BBQ
- Baignade
- T-shirt à vendre
- Médicaments
- Allergies aux noix et arachides
- Notes importantes
- Des nouvelles de ma semaine
- Zone FanClub
- Plan d'accès aux camps de jour
- Code de vie

ARRIVÉE ET DÉPART

ENTRÉE : 15 615 Boul. Gouin O, porte principale. Plus loin, vous trouverez un plan indiquant où il est permis de vous stationner.

LIEU D'ACCUEIL LE MATIN

7 à 12 ans : Devant l'entrée du cégep

4 à 6 ans (zone mini) : À la cafétéria

LIEU DE RASSEMBLEMENT

7 à 12 ans : Gymnase

4 à 6 ans (zone mini) : Cafétéria

ACCUEIL DU MATIN

Service de garde inclus de 7h à 9h, début de journée 9h. À votre arrivée au service de garde le matin :

- Donnez la présence de l'enfant à la table d'accueil
- Validez la liste des gens autorisé.e.s à quitter avec l'enfant
- Remettez les médicaments, s'il y a lieu
- À son entrée, l'enfant doit déposer son sac à dos dans la zone prévue puis s'amuser au service de garde.
- À la fin du service de garde, les enfants sont regroupés et pris en charge par leur animateur.trice.

Il est suggéré d'arriver avant 8h45 pour faciliter l'accueil et diminuer les embouteillages à la table.

LIEU D'ACCUEIL EN FIN DE JOURNÉE

7 à 12 ans : Gymnase

4 à 6 ans (zone mini) : À la cafétéria

DÉPART FIN DE JOURNÉE

Les activités se terminent entre 15h45 et 16h et le service de garde, qui est inclus, a lieu de 16h à 18h.

... **avant le début du service de garde :** Allez récupérer votre enfant dans son groupe.

... **pendant le service de garde :** Repérez et récupérez votre enfant à l'intérieur du service de garde puis présentez-vous à la table pour confirmer le départ.

CODE SECRET / PIÈCE D'IDENTITÉ | Un code secret ou une pièce d'identité avec photo sera demandé à la personne autorisée venant chercher l'enfant.

DÉPART DE L'ENFANT PLUS TÔT | Pour des raisons de logistique, il est impossible de récupérer un enfant entre 15h30 et 15h45, car ils sont en déplacement vers le lieu de rassemblement. Si l'enfant doit quitter en journée, veuillez aviser l'animateur le matin pour que l'enfant soit amené au bureau à l'heure prévue.

QUOI METTRE DANS MON SAC À DOS



Bouteille
d'eau



2
collations



Maillot et
serviette



Sandales
d'eau



Écran
solaire

INTERDIT : Jeux vidéos portatifs, téléphones intelligents, lecteurs numériques et autres appareils électroniques, cartes à échanger (ex.: cartes Pokémon)



VFI - Veste de flottaison individuelle :

- Obligatoire pour les enfants de 4 à 6 ans
- Pour les enfants de 7 ans et + avec difficulté de nage

OBJETS PERDUS : Des bacs prévus à cet effet se trouvent sur place. À la fin des camps, les objets perdus non réclamés seront remis à des œuvres de charité. Les camps de jour se dégagent de toute responsabilité en cas de vol, perte ou bris.

REPAS ET COLLATIONS

Les enfants apportent un **LUNCH FROID** ainsi que **2 COLLATIONS** tous les jours. Aucun accès à un four à micro-ondes n'est possible.

REPAS CHAUD : Un service de repas chauds (plat principal, accompagnements, dessert et breuvage) est offert au **coût de 42\$** (du lundi au jeudi).

L'inscription au service de repas chaud doit se faire via votre dossier familial en ligne **au plus tard le JEUDI de la semaine précédente**.

[MENU DISPONIBLE SUR INTERNET](#)

BBQ DU VENDREDI

Un dîner **BBQ** le vendredi avec hot-dogs, croustilles, jus et friandise glacée est **offert gratuitement** à tous les participants !



BAIGNADE

Baignade à la piscine municipale entre 4 et 5 fois par semaine (selon les conditions météo, la fréquence de baignade peut varier). L'enfant doit apporter **maillot et serviette TOUS LES JOURS**. Pour faciliter la préparation de cette activité, il est suggéré que les enfants de **la zone Mini (4-6 ans)** portent leur maillot en dessous des vêtements dès leur arrivée.

TEST DE NAGE ET VESTE DE FLOTTAISON INDIVIDUELLE : Chaque enfant doit passer un test de nage lors de sa première période de baignade de l'été*. Ce test vise à déterminer si l'enfant doit ou non porter une veste de flottaison individuelle (VFI). **Tous les enfants des camps de la zone Mini (4-6 ans) doivent obligatoirement fournir et porter une veste de flottaison individuelle.** Merci de fournir une veste à votre enfant.

T-SHIRT À VENDRE

Un t-shirt, facultatif, est en vente au bureau d'accueil des camps de jour au coût de 20\$!



MÉDICAMENTS

À l'exception des auto-injecteurs d'épinéphrine de type Épipen® qui doivent être gardés en tout temps avec l'enfant (dans son sac à dos, à sa taille ou dans le sac de l'animateur), **tous les médicaments doivent être remis au bureau d'accueil ou à la table d'accueil du service de garde.**

L'animateur·trice ou un membre de l'équipe de gestion des camps de jour supervisera la prise des médicaments au moment approprié de la journée.

Lors de l'inscription, **assurez-vous d'indiquer au dossier de l'enfant les informations pertinentes** (nom du médicament, posologie, etc.).

ALLERGIES AUX NOIX ET ARACHIDES

Les noix et les arachides sont strictement interdites. Vous êtes également priés d'éviter d'apporter des aliments portant la mention *peut contenir des traces d'arachides*.

La direction des camps se réserve le droit de confisquer tout aliment jugé inadéquat, et si nécessaire, de le remplacer aux frais des parents.

NOTES IMPORTANTES

CRÈME SOLAIRE : Veuillez svp appliquer de la crème solaire avant le départ de la maison et fournir à votre enfant un contenant de crème EN VAPORISATEUR identifié à son nom dans son sac à dos tous les jours.

GOURDE ET FONTAINE D'EAU : Veuillez fournir une gourde identifiée au nom de votre enfant car les directives de la Santé publique interdisent de boire aux fontaines d'eau.

ACCÈS ET STATIONNEMENT : Voir le plan à la page suivante.

CAMPS DE CUISINE (fabrique sucrée, culinaire et petits chefs) : SVP fournir des plats réutilisables vides pour apporter une ou deux recettes à la maison. Merci de votre collaboration.

INFORMATIONS À PROPOS DE VOTRE ENFANT : Si votre enfant a des particularités médicales, comportementales ou des allergies, veuillez vous assurer de compléter le questionnaire dans le dossier de votre enfant :

- 1- Une fois connecté, cliquez le bouton « DOSSIER » sous le nom de l'enfant
- 2- Cliquez l'onglet « QUESTIONNAIRE »
- 3- Complétez la section « INFORMATIONS À PROPOS DE VOTRE ENFANT »
- 4- Cliquez le bouton « ENREGISTRER »

OBJETS PERDUS: Veuillez identifier le matériel de votre enfant, ce qui facilite la recherche en cas de perte. Vous pouvez d'ailleurs trouver les objets perdus de votre enfant près du bureau des camps, dans des bacs identifiés à cet effet.

TRAVAUX : Veuillez noter que des travaux d'agrandissement du Cégep ont lieu cet été et que des mesures d'atténuation sont mises en place.

DES NOUVELLES DE MA SEMAINE

TOUS LES MARDIS, nous déposons dans le sac à dos de votre enfant un **billet intitulé « Des nouvelles de ma semaine aux camps de jour ! »** qui vous renseigne sur le déroulement de sa semaine avec nous. L'objectif est de vous tenir informé et de mettre en place les conditions pour lui offrir une expérience positive. Merci d'en prendre connaissance et n'hésitez pas à discuter avec son animateur !

ZONE FANCLUB

Visitez la zone FANCLUB pour y découvrir des photos et vidéos de l'été, la chanson de camp et les fiches personnalisées de tous les membres de l'équipe !

Rendez-vous au :
fanclub.sportmax.ca

PLAN D'ACCÈS AUX CAMPS DE JOUR

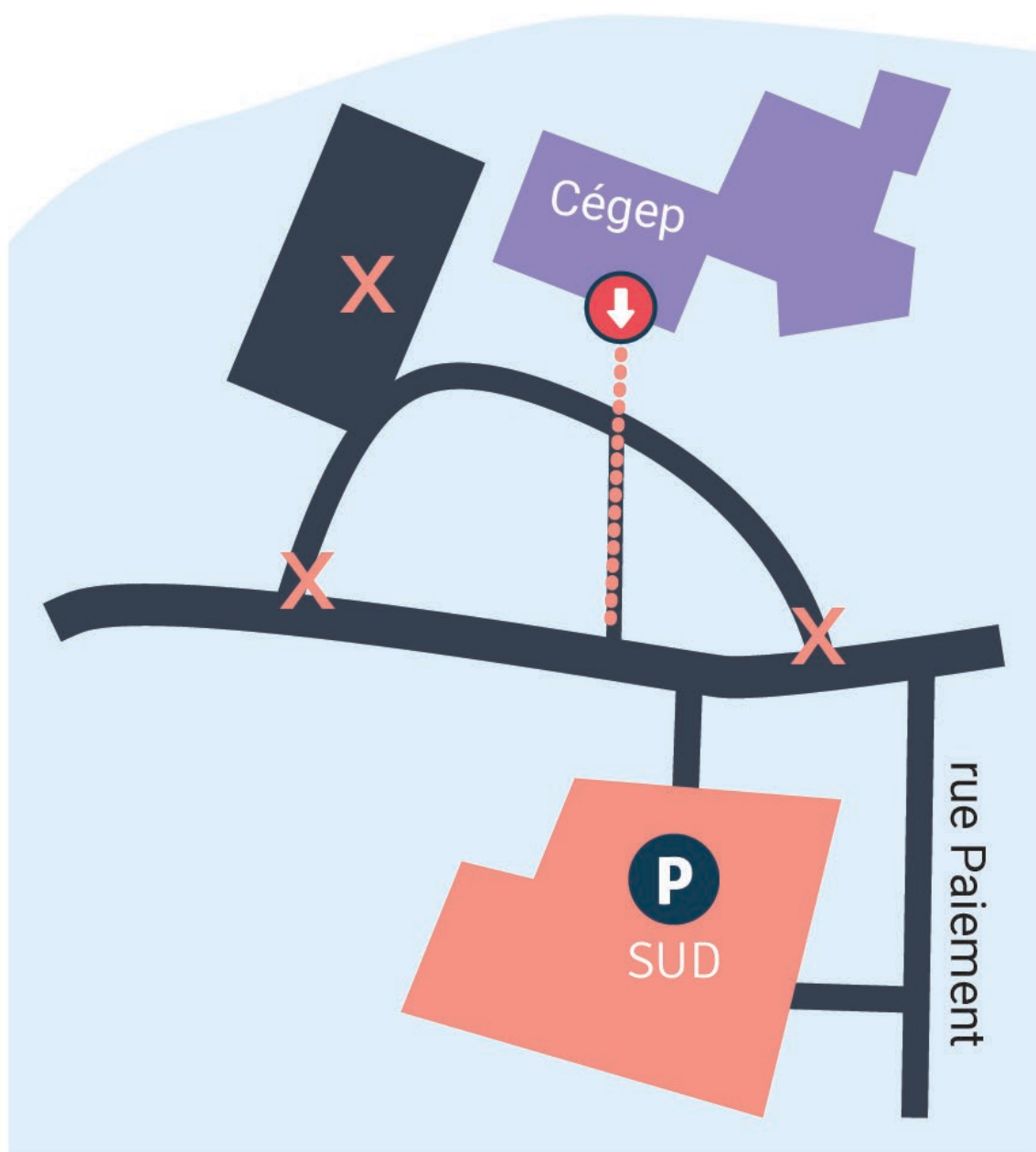
Cégep Gérard-Godin
15 615, boul. Gouin O.



LIEU D'ARRIVÉE/DÉPART



STATIONNEMENT SUD SEULEMENT



Les règles de bon comportement doivent être respectées afin de permettre la tenue des activités prévues et faire en sorte que tous les enfants vivent une expérience positive. Tout non-respect peut mener à des sanctions pouvant aller jusqu'au renvoi.

EN TANT QUE PARTICIPANT AUX CAMPS DE JOUR :

- Je m'amuse et je suis positif
- Je respecte les animateurs et les consignes
- Je respecte les autres enfants, les aide et les encourage
- Je participe à toutes les activités même si certaines me plaisent moins
- Je reste toujours avec mon groupe et mon animateur
- Je m'adresse aux animateurs quand je vis un problème avec un autre enfant pour régler la situation
- Je prends soin du matériel et des locaux
- Je prends soin de la planète en ramassant et en triant mes déchets

COLLABORATION DES PARENTS

Bien que des enfants soient aux prises avec certains défis liés au comportement, le code de vie s'applique à tous. Il est important de déclarer toute particularité liée au comportement et/ou à la santé de votre enfant. Nous vous invitons à fournir à notre équipe, sur place, toute information pertinente ou conseil qui pourrait nous aider à lui offrir le meilleur encadrement possible. En tout temps, votre collaboration est essentielle.

MESURES DISCIPLINAIRES

En tout temps, les animateurs interviennent auprès des enfants: l'enfant peut donc recevoir au départ des avertissements sans qu'il n'y ait de sanction. Il y a habituellement gradation dans l'application des sanctions. Toutefois, selon les gestes posés, il est possible de passer directement à une sanction supérieure, sans gradation.

**AU
VERSO**

LES 3 NIVEAUX D'AVIS DISCIPLINAIRES
 **EXEMPLES DE COMPORTEMENTS PROBLÉMATIQUES**

AVIS DISCIPLINAIRE - NIVEAU JAUNE

EXEMPLES DE COMPORTEMENTS

- Recevoir + de 3 avertissements pour le même comportement
- Utiliser un langage inapproprié
- Railler, insulter ou tenir des propos irrespectueux (racistes, sexistes, sur un handicap, etc.)
- Bousculer, tirailler, faire une jambette, etc.
- Refuser de participer
- Ne pas garder le silence lorsque demandé
- Être négatif

SANCTIONS

- Avertissement verbal pour l'enfant
- Retrait partiel pour une activité
- Contact avec le parent

AVIS DISCIPLINAIRE - NIVEAU ORANGE

EXEMPLES DE COMPORTEMENTS

- Répéter les comportements pour lesquels l'enfant a reçu avis de niveau JAUNE
- Frapper un autre enfant ou se bagarrer
- Refuser de suivre son groupe
- Intimider ou menacer un autre enfant
- Voler
- Vandaliser

SANCTIONS

- Suspension interne : retrait au bureau du coordonnateur ou de l'intervenant-terrain
- Contact avec le parent
- Mise en place d'un plan d'intervention

AVIS DISCIPLINAIRE - NIVEAU ROUGE

EXEMPLES DE COMPORTEMENTS

- Répéter les comportements pour lesquels l'enfant a reçu un avis de niveau ORANGE
- Frapper un autre enfant au visage ou à la tête
- Frapper, mordre ou cracher sur un animateur ou un responsable
- Faire une crise de colère
- Refuser d'aller dans le bureau du coordonnateur ou de l'intervenant-terrain
- Fuguer

SANCTIONS

Selon la gravité et le contexte :

- Suspension d'une journée (sans remboursement)
- Renvoi automatique sans possibilité de retour (remboursement au prorata)

Dès l'appel au parent, celui-ci doit venir chercher immédiatement son enfant au camp de jour.

Pour réintégrer le camp de jour, la Direction doit juger que la collaboration de l'enfant et des parents sera suffisante.